

▣ FESTIVAL DU FILM INDÉPENDANT DE LILLE / CINÉMONDES AVEC NORD ÉCLAIR

Oui, le cinéma est aussi l'affaire des sourds

Demier jour du Festival avec la fin de la rétrospective Burton et une soirée de clôture consacrée à la place des sourds dans le cinéma français. Passionnant...

LAURE LECOMTE > tempslibre@nordeclair.fr

Belle idée que de consacrer la soirée de clôture du Festival aux personnes sourdes et malentendantes avec le documentaire franco-allemand *Sourds à l'image, la langue des signes n'est plus interdite* de la sociologue, chercheuse et réalisatrice Brigitte Lemaire.

Née de parents malentendants, elle fut élevée en langue des signes, langue interdite à l'enseignement à l'époque, mais qui a toujours fait partie de sa vie. Devenue réalisatrice, elle dit avoir voulu faire ce film pour « apporter un peu d'air frais » : « Aux États-Unis, la situation est moins dramatique, une université existe en langage des signes. »

Son documentaire, elle a choisi de le présenter sous la forme d'interviews dont le fil conducteur est l'actrice Emmanuelle Laborit, auteur du livre *Le Cri de la mouette*. Une entrevue qui retrace son parcours, de l'enfance à son

rôle dans *Les enfants du silence* qui la fit connaître du grand public. À son témoignage viennent se greffer les mots d'artistes sourds, français et allemands, dont le réalisateur Michel Rouvière, le sculpteur Jean-Pierre Malaussena et Vincent Richet qui a réalisé l'affiche du film.

« Les choses progressent enfin »

Primée dans plusieurs festivals, Brigitte Lemaire raconte avoir pourtant eu beaucoup de mal à y intégrer ses films. « Ils ont pendant longtemps été sélectionnés dans des festivals étrangers. Puis j'ai eu droit à une rétrospective au festival de Douarnenez. Enfin, on ne m'a plus considérée comme quelqu'un qui ne fait pas vraiment du cinéma parce que je travaille en langues des signes. » L'occasion de rappeler qu'« en France, la langue des signes n'est reconnue au Sénat que depuis



Emmanuelle Laborit est le fil rouge de « Sourds à l'image, la langue des signes n'est plus interdite ».

Photo AFP

2005, même si en 1992 il y a eu un assouplissement pour une éducation bilingue. »

Pas facile, donc, d'être programmée en festival. Et côté salles, ce n'est pas mieux : « En 2007 est sorti au cinéma "Témoins sourds, témoins silencieux". Les salles

n'étaient absolument pas prêtes à comprendre qu'il fallait un interprète pour les débats. On me demandait de traduire, de parler la langue des signes et le français en même temps. C'était compliqué pour moi, et coûteux... Tout ça faisait que l'accessibilité des sourds

aux débats n'était pas évidente, même si mes films sont sous-titrés en partie en langue des signes. » C'est dire si elle est contente du travail réalisé par l'équipe de Cinémondes. « Je n'ai pas eu à demander d'interprète. Les organisateurs avaient déjà tout prévu. Ils étaient pour l'accessibilité aux sourds. Que ce ne soit pas seulement "Les Bronzés" qu'on sous-titre pour que les sourds aient accès au cinéma entendant et commercial, mais qu'on serve aussi leur cause. » De quoi envisager cette soirée avec optimisme. « Quand je vois ce type d'initiatives, j'ai l'impression que les choses progressent enfin », sourit-elle... ●

POUR EN SAVOIR PLUS

À L'univers, rue Danton : « Noces funèbres » à 11 h, « La Chute de la maison Usher » à 15 h et « Steepy hollow » à 16h30. Soirée de clôture à 19h30. De 3 à 10 €, www.fiffille.fr